



## L'École Centrale Paris crée un Centre d'Excellence en « Biotechnologies Blanches » dans la Marne

(Châtenay-Malabry, le 4 décembre 2008) – L'École Centrale Paris annonce la création d'un Centre d'Excellence en « Biotechnologies Blanches », avec le soutien des Collectivités publiques (Ville de Reims, Département de la Marne, Région Champagne-Ardenne) de l'Etat et de l'Europe.

Ce Centre d'Excellence sera situé à Reims et à l'École Centrale Paris.

Créé pour une période initiale de 7 ans, ce Centre d'Excellence se développera, en partenariat avec le Pôle de Compétitivité « Industries et Agro-Ressources » des régions Champagne-Ardenne et Picardie, dans 2 domaines principaux :

- **des activités d'enseignement**, à destination des élèves de Centrale Paris dans un premier temps, mais qui pourront par la suite s'ouvrir à des étudiants champardennais dans le cadre de formations nouvelles comme des Mastères Spécialisés; en particulier en coopération avec les établissements d'Enseignement supérieur – Université de Reims Champagne Ardenne et Reims Management School.
- **des activités de recherche et d'innovation**. L'objectif est de développer à partir du carbone renouvelable des plantes de nouveaux procédés innovants et compétitifs basés sur les biotechnologies, en remplacement des procédés actuels basés sur les hydrocarbures, dans une perspective de développement durable. En cohérence avec le positionnement fort de l'École Centrale Paris dans le Génie des Procédés, trois champs majeurs seront explorés : les agro-molécules, les agro-matériaux et les biocarburants de 2<sup>ème</sup> génération.

Le Centre d'Excellence en « Biotechnologies Blanches » de l'École Centrale Paris sera dirigé par un enseignant chercheur de notoriété internationale et comprendra dans sa phase initiale trois autres enseignants et une douzaine de doctorants ou post-doctorants. La localisation de l'équipe sera pour partie au sein du laboratoire de Génie des Procédés et des Matériaux de l'École Centrale Paris à Châtenay-Malabry et pour partie à Reims (Pomacle-Bazancourt – Marne), à proximité des plateformes technologiques et équipements pilotes en bio-raffinerie du Pôle « Industries & Agro-Ressources ». Le Centre d'Excellence en Biotechnologies Blanches de l'École Centrale Paris travaillera en étroite collaboration avec les équipes d'Agro-Industrie Recherche Développement (ARD), centre de Recherche-Développement commun des coopératives agricoles céréalières, sucrières et luzernières de Champagne-Ardenne et de Picardie.

L'un des défis majeurs du XXI<sup>ème</sup> siècle consiste en effet à repenser les procédés de production des produits industriels en y intégrant les contraintes liées au développement durable. Lutte contre l'effet de serre, directive européenne Reach<sup>1</sup>, ... sont des évolutions profondes qui ouvrent en effet un nouvel espace de recherche et de développement prometteur. Le secteur de la chimie, particulièrement concerné, se doit d'évoluer vers la chimie verte – i.e en substituant au carbone fossile le carbone végétal.

Les biotechnologies blanches sont au cœur de cette problématique. Elles permettent d'utiliser des agro-ressources notamment en remplacement des dérivés du pétrole (bioraffinerie). Néanmoins, passer de l'industrie traditionnelle aux procédés issus de biotechnologies suppose des efforts importants : de nouvelles recherches scientifiques, l'acquisition de connaissances, la mise au point de nouvelles technologies, le transfert de ces technologies dans l'industrie, la capitalisation et la diffusion des connaissances nouvellement acquises, ... domaines qui sont le cœur de la mission de l'École Centrale Paris depuis sa création en 1829.

La France est l'un des pays en pointe dans les domaines de l'agro-industrie, notamment avec la labellisation en 2005 du Pôle de Compétitivité à vocation mondiale, Industries et Agro-Ressources, qui s'appuie sur l'expertise des régions Champagne-Ardenne et Picardie en terme agricole et agro-industrielle.

De son côté, l'École Centrale Paris a assimilé le caractère stratégique des biotechnologies et leur portée scientifique, technologique et socio-économique. Elle a ainsi mis en place une démarche transversale pour les intégrer dans ses cursus, notamment par une ouverture vers les biotechnologies industrielles blanches et vertes dans plusieurs options et modules. Le laboratoire de Génie des Procédés et des Matériaux a également développé des compétences précises dans le domaine de la biomasse et du génie fermentaire.

*« Nous sommes particulièrement heureux de ce partenariat avec la région Champagne-Ardenne, qui possède de grandes compétences en biotechnologies blanches, qui constituent un domaine stratégique en termes de développements futurs et de compétitivité économique »* déclare Hervé Biausser, Directeur de l'École Centrale Paris, qui ajoute *« C'est donc une formidable opportunité pour Centrale Paris que de pouvoir s'implanter au cœur du premier pôle de recherche agro-industriel français »*.

Les Collectivités et la profession agricole se félicitent de l'implication de l'École Centrale dans le Pôle de Compétitivité Industries et Agro-Ressources, dans le domaine des biotechnologies blanches, domaine dans lequel elles ont beaucoup investi et continueront d'investir.

La liaison TGV Est Européenne crée une nouvelle proximité entre Reims et Paris (40mn) et facilite ce partenariat.

L'ensemble des acteurs souligne leur volonté de mener une politique commune pour renforcer le Pôle d'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation. Autant de facteurs qui pourront contribuer au développement des entreprises et de l'emploi.

La mise en place de ce Centre d'Excellence comprendra une phase de montée en puissance, d'une durée approximative de 2 ans, permettant la constitution de l'équipe complète d'enseignement et de recherche, la définition des modalités d'enseignement et des projets. Elle sera suivie d'une période de fonctionnement à maturité, d'une durée de 5 ans, dotée d'un budget de fonctionnement de l'équipe, d'environ 1,6 à 2,3 M€ par an en fonction des hypothèses de croissance de son activité.

---

<sup>1</sup> La directive REACH impose de nouvelles exigences à l'industrie pour l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits de synthèse chimique, ainsi que les restrictions qui leur sont applicables.

**Contacts presse :**

**Ecole Centrale Paris**

Alexandrine URBAIN  
Tél. : 01 41 13 13 10 @ :  
[alexandrine.urbain@ecp.fr](mailto:alexandrine.urbain@ecp.fr)

**Conseil général de la Marne**

Sandrine Pfister  
Tél. : 03.26.69.52.05  
([phisterc@cg51.fr](mailto:phisterc@cg51.fr)).